

Quels marchés sont disponibles ?

Marchés opérationnels :

- Location de matelas thérapeutiques
- Fourniture de papier d'impression
- Fourniture de produits d'incontinence
- Maintenance, entretien, réparation d'ascenseurs
- Fourniture de mobilier de chambres (Lits, matelas et environnement de chambre)
- Produits d'entretien, de ménage, broserie, sacs poubelles, ouate, articles ménagers
- Contrôles réglementaires

Marchés à venir :

- Intérim
- Tout type de déchets
- Gazs Médicaux
- Blanchisserie

Comment adhérer ?

La demande d'adhésion à SARA Centre-Est doit prendre la forme d'une demande écrite signée par un responsable ayant la capacité d'engager la personne morale gestionnaire de la structure. Elle est adressée au président de SARA Centre-Est (voir adresse postale au dos)

Une cotisation annuelle sera demandée en fin d'année représentant 5% du total des gains réalisés par votre association.



Contacts :

SARA Centre-Est
290, route de Vienne
B.P. 8252
69355 Lyon cedex 08
Tél. : 04 26 73 79 23
sebastien.fanton@arhm.fr
www.sara-centre-est.fr



Une nouvelle forme de coopération pour les établissements privés non lucratifs

Qui sommes-nous ?

SARA Centre-Est a été créée par 7 membres fondateurs : l'ARHM, Calydia, le Centre Hospitalier Saint-Joseph Saint-Luc, la Clinique de Vaugneray, l'hôpital de Fourvière, l'Infirmierie Protestante et l'ORSAC. Elle couvre les régions Auvergne Rhône-Alpes et Bourgogne Franche-Comté.

Elle rassemble aujourd'hui une vingtaine d'associations, dont :

- l'Association hospitalière de Franche Comté (AHFC)
- le centre médical Rocheplane
- le centre médical La Teppe
- l'hôpital de l'Arbresle
- Soins et Santé, ATRIR
- la fondation VSHA
- Aural Lyon
- Arbre de vie

Les achats représentent de 10 à 30 % du budget d'un établissement privé non lucratif dans les secteurs sanitaire et médico-social.

La mise en synergie de certaines familles d'achats est donc un levier essentiel pour optimiser cette masse financière.

Comment fonctionne le dispositif ?

Les adhérents déterminent tout au long de l'année les familles d'achat à traiter. Un acheteur, ressource uniquement dédiée à SARA Centre-Est conduit ces différents projets et lance les consultations.

Dans le cadre de la mise en place d'une procédure Achats, SARA référence un fournisseur via une procédure d'appel d'offre ouvert européen conforme aux obligations réglementaires édictées par l'Ordonnance du 23 juillet 2015.

Nous accompagnons également directement les établissements sur certains dossiers difficilement mutualisables avec la construction d'une consultation spécifique à leurs besoins.

Avec cette organisation, lorsqu'un établissement souhaite faire l'acquisition d'un bien ou d'un service, il aura à disposition un fournisseur préalablement référencé, dans sa catégorie d'achats et pourra bénéficier du tarif préférentiel accordé aux établissements SARA.

Pourquoi adhérer ?

Les intérêts sont nombreux :

- Les achats passés dans le cadre de SARA sont réalisés par et pour les établissements du Secteur Privé Non Lucratif.
- Lourdeur administrative réduite car SARA Centre-Est porte les dossiers.
- Ce modèle permet de développer une plus grande expertise achats pour le Secteur Privé Non Lucratif.
- Le dispositif permet de respecter les modalités de l'Ordonnance du 23 juillet 2015.
- SARA a pour objectif de mettre à disposition de ses adhérents, via des procédures réglementaires, des fournisseurs en capacité de conjuguer à la fois, une qualité de prestation et une réduction de coûts sur les différents segments d'achats proposés.